



« Quizz A Rocha Life 2017 »

Règlement

Présentation

Ce quizz est organisé par « A ROCHA Life Unipessoal, Lda » basée à Mexilhoeira Grande, district de Faro, Portugal.

Ce quizz a un caractère exclusivement culturel, en l'absence de toute forme de paiement de la part des participants, et ne nécessitera donc pas l'acquisition de produits, biens ou services.

1. Qui peut participer ?

- a) Ce quizz est destiné à toute personne de plus de 18 ans.
- b) Les éléments de l'équipe d' « A ROCHA – Associação Cristã de estudo e defesa do ambiente » et/ou « A ROCHA Life » ne peuvent pas prendre part à ce quizz.

2. Comment s'inscrire ?

- a) Pour concourir, le participant devra remplir le formulaire d'inscription (<http://arochalife.com/fr/news-posts/quizz-a-rocha-life-2017/>) de manière correcte. et indiquer, durant le concours, son surnom et le nom de l'espèce d'oiseau montrée sur la photographie chaque jour.
- b) Les inscriptions seront ouvertes entre le 1^{er} et 20 août 2017.
- c) Chaque participant pourra prendre part au « Quizz A Rocha Life 2017 » par une inscription unique.
- d) Seules les inscriptions remplissant toutes les conditions nécessaires, réalisées durant la période d'inscription et selon la procédure prévue par le présent règlement seront acceptées.
- e) Les données fournies par le participant, au moment de son inscription devront être correctes, claires et précises. La véracité des données fournies à « A ROCHA Life Unipessoal, Lda » est de la responsabilité du participant.



- f) La non véracité de certaines des données (ex. âge) résultera en l'élimination du participant.
- g) « A ROCHA Life Unipessoal, Lda » ne pourra pas être tenue responsable des inscriptions non finalisées à cause de problèmes de transmission de données sur le serveur, du fournisseur d'accès de l'utilisateur, sans exclusion d'autres situations résultant d'un cas fortuit ou de force majeure.
- h) Les inscriptions ne remplissant pas les conditions énoncées dans la rubrique « Qui peut participer ? » (1. a) et b)) seront considérées comme non valides et immédiatement annulées.

Comment jouer (questions et réponses, points, dates limites) ?

3. Questions et réponses

- a) Le concours aura lieu entre le 18 août et le 1^{er} septembre 2017.
- b) Durant le concours, 15 photographies d'oiseaux seront publiées. Une photo sera publiée par jour, à 00:01 GMT.
- c) Chaque jour le participant devra accéder à la page internet correspondante (<http://arochalife.com/fr/quizz-2017/>) et devra :
 - I. indiquer son surnom,
 - II. choisir le numéro de la photo,
 - III. identifier l'espèce présentée sur chaque photographie et
 - IV. soumettre sa réponse.
- d) Le nom de chaque espèce devra être écrit et suivre les indications suivantes:
 - I. les noms seront acceptés en français, anglais ou latin (nom scientifique);
 - II. les noms devront suivre la nomenclature de Svensson L, Mullarney K. and Zetterström D. (2009), Collins Bird Guide 2nd Edition, HarperCollins Publishers, London / Svensson L, Mullarney K. et Zetterström D. (2009), Le Guide Ornitho 2^{ème} Edition, Delachaux et Niestlé, Paris.
 - III. les noms mal orthographiés seront comptabilisés comme incorrects.
- e) Après avoir accédé à la photographie, le participant aura jusqu'à la fin du concours (23:59 GMT le 1er septembre 2017) pour répondre. Cette date dépassée, les réponses ne seront pas comptabilisées.
- f) Chaque participant pourra modifier ses réponses jusqu'à la date et heure limite du concours.



- g) Seul le dernier nom entré sera considéré valide et sujet à vérification.
- h) Des évaluations intermédiaires, si fournies, n'indiqueront pas le gagnant final puisque les participants pourront changer leur réponse à tout moment jusqu'au dernier jour.
- i) Le tableau avec les noms corrects des espèces présentées sur chaque photographie sera disponible sur le site internet d' « A ROCHA Life » <http://arochalife.com/fr/reponses-quiz-oiseaux-2017/> après 00:01 GMT le 2 septembre 2017.

4. Points

- a) Le participant indiquant un nom incorrect ne marquera pas de point.
- b) Le participant ne répondant pas à certaines questions ne marquera pas de point, mais restera inscrit dans le concours.
- c) Les points accumulés antérieurement seront comptabilisés pour le résultat final.
- d) Le vainqueur du quizz sera déterminé grâce à la somme des points marqués au long du concours. Le participant avec le plus de points recevra le prix.
- e) En cas d'égalité entre deux participants ou plus, des photographies supplémentaires (10 au maximum), seront publiées chaque jour.
- f) Chaque participant de cette phase finale sera éliminé selon le système de mort subite.
- g) Si après les 10 photographies supplémentaires, une égalité subsiste entre deux participants ou plus, le vainqueur sera déterminé par la rapidité de la dernière réponse correcte (le premier à envoyer la dernière réponse correcte sera le vainqueur).

5. Dates limites

- a) Les participants devront procéder selon le chronogramme suivant:
- b) Inscription obligatoire à partir du 1er août en remplissant le formulaire électronique sur la page officielle du concours (<http://arochalife.com/fr/news-posts/quizz-a-rocha-life-2017/>).
- c) Les inscriptions ferment le 20 août, mais peuvent être prolongées par décision de l'entité organisatrice.
- d) Entre le 18 août à 00:01 GMT et le 1er septembre à 23:59 GMT, tous les jours, une photographie et le formulaire de réponse obligatoire seront publiés sur la page officielle du concours (<http://arochalife.com/fr/quizz-2017/>).



- e) Le nom du vainqueur sera divulgué le plus tôt possible le 2 septembre sur la page spécifique du site internet d'« A ROCHA Life » <http://arochalife.com/fr/reponses-quiz-oiseaux-2017/>, sur la page Facebook d'A ROCHA Life (<https://www.facebook.com/arochalife.pt/>) et par courrier électronique, envoyé au vainqueur.
- f) En cas d'égalité, les 10 nouvelles photographies seront publiées entre le 4 septembre à 00:01 GMT et le 13 septembre 2017 à 11:59 GMT.
- g) Le résultat final sera annoncé dès qu'il y aura un vainqueur ou le 14 septembre 2017.

6. Prix

- a) Le participant comptabilisant le plus de points à la fin du concours ou après départage selon les critères énoncés plus tôt (chapitre 4.) sera récompensé par :
 - I. une excursion à Castro Verde pour 2 personnes d'une valeur de 320 euros.
 - II. cette excursion inclut: le voyage aller-retour (départ et arrivée aux locaux d'A ROCHA Life à Mexilhoeira Grande, Algarve, Portugal; voir la carte sur <http://arochalife.com/fr/contact/>), les services du guide, le déjeuner sur le terrain (pique-nique), et le dîner dans un restaurant local;
 - III. cette excursion devra prendre place lors d'un séjour organisé par A Rocha Life (soit **Ornitho-Intense** ou **Ornitho-Relax**), en 2017 ou 2018.
- b) Il est possible que d'autres personnes participent à la même excursion que le gagnant.
- c) Le vainqueur recevra le chèque-cadeau correspondant au prix à l'adresse électronique fournie lors de l'inscription.
- d) A la réception du chèque-cadeau, le vainqueur devra confirmer la réception du prix.
- e) La date limite pour réclamer le prix (choix de la date d'utilisation du chèque-cadeau) est de 90 jours (consécutifs), à partir de la date d'annonce des résultats.
- f) Dans le cas où le vainqueur récompensé ne pourrait pas utiliser le chèque-cadeau, il pourra le transmettre à une personne de son choix.
- g) Dans le cas où le chèque-cadeau est transmis, « A ROCHA Life Unipessoal, Lda » devra être informé par le gagnant via email en renseignant les informations personnelles nécessaires pour le transfert



du prix et de la déclaration de transfert du chèque-cadeau, au nom du nouveau destinataire du prix.

- h) Le prix ne peut pas être converti en argent.

7. Conditions générales de participation

- a) Les participants autorisent, pour une durée indéterminée, l'utilisation par « A ROCHA Life Unipessoal, Lda » de leurs données durant la durée du concours.
- b) Le vainqueur, ou toute personne utilisant le chèque-cadeau, concorde avec toute publication et/ou photographie liée à l'excursion.
- c) Tout doute ou question relatifs à ce concours et son règlement peuvent être clarifiés par courrier électronique: info@arochalife.com.
- d) Les doutes et questions relatifs à ce concours et son règlement seront clarifiés par l'entité promotrice et organisatrice du « Quizz A Rocha Life 2017 ».
- e) La participation à ce concours implique l'acceptation intégrale de tous les éléments de ce règlement.
- f) « A ROCHA Life Unipessoal, Lda » se réserve le droit d'interrompre, altérer, raccourcir, retarder ou prolonger le « Quizz A Rocha Life 2017 » à tout moment, par un préavis envoyé par courrier électronique destiné à tous les participants inscrits, sans que les participant n'aient droit à un quelconque type de compensation.
- g) Au cas où les participants ne concordent pas avec les termes altérés, ils pourront annuler leur inscription au quizz, afin de se libérer de leurs obligations.
- h) La participation à ce quizz ne donnera pas au participant et/ou vainqueur d'autres droits ou avantages que ceux expressément énoncés dans ce règlement.
- i) Ce règlement sera à disposition des intéressés jusqu'à la fin du quizz dans les locaux d' « A ROCHA Life Unipessoal, Lda » et sur le site internet d' « A ROCHA Life » (<http://arochalife.com/fr/news-posts/quizz-a-rocha-life-2017/>).